

EDITO

LE PRIX DE LA RESPONSABILITÉ...

Le 02 avril 2019, une Assemblée générale constitutive validera les statuts et la création du GIP « Agence Nationale du Sport ».

Reposant sur quatre piliers : Etat (30%), Monde Sportif (30%), Collectivités territoriales (30%) et Monde économique (10%), cette entité se verra confier pour 2019 un budget de 350 M€ intégrant les crédits CNDS et une petite partie des personnels de l'Etat.

Parmi les 140M€ affectés au développement des pratiques :

- 27M€ permettront le renforcement des équipements
- 55M€ soutiendront les 5 000 emplois CNDS
- 58M€ abonderont la part territoriale destinée à soutenir
 1. Les projets sportifs fédéraux
 2. Les projets sportifs territoriaux

Près de 30 fédérations se sont engagées à gérer dès cette année les crédits qui leur seront affectés au titre des projets sportifs fédéraux.

Les autres devront se tourner comme auparavant vers les services de l'Etat qui répartiront les crédits des projets sportifs territoriaux.

L'UFOLEP a choisi la seconde formule et continuera donc de travailler avec les services déconcentrés pour faire valoir la qualité de ses projets à l'échelle des territoires, voire augmenter les soutiens « traditionnels » liés à ses engagements dans des politiques sportives éducatives et sociales innovantes.

Mais l'UFOLEP devra aussi cette année se préparer à renforcer les cohérences et les indicateurs d'une politique sportive fédérale déclinée jusqu'à la diversité de ses territoires, régionaux, départementaux certes mais aussi infra-départementaux pour que les objectifs de son projet soient mis en œuvre jusque dans son réseau associatif.

Cette cohérence fédérale devrait nous permettre une argumentation et une présence solides dans les Conférences territoriales du Sport comme elle devrait nous permettre d'espérer un soutien sérieux à nos projets. Mais ce nouveau mode de répartition à partir de la tête du réseau national suppose une vraie mobilisation des échelons du réseau pour co.construire les projets sportifs territoriaux, prendre toute leur place dans la mise en œuvre d'une France plus sportive et élarger au niveau de leurs engagements dans la répartition des moyens.

Nous sommes entrés en 2001 dans la culture du projet de développement, en 2017...dans l'ère de la contractualisation... Ces acquis encore fragiles devraient être précieux au moment de faire la preuve de la cohérence de notre projet fédéral dans sa déclinaison multiple en projets sportifs de territoire.

Un vrai défi pour l'UFOLEP..

Philippe MACHU
Vice-président déléguée de
l'UFOLEP Nationale